

2016

Bulletin municipal



Saint-Pont

AMBULANCES DE L'ANDELOT

TAXI* - AMBULANCE - V.S.L. CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES
WWW.ANDELOT.ORG - 2 RUE EUGÈNE ROUHER - 03110 BROUET-VERNET

04 70 90 58 45

- DIALYSE
- CHIMIOTHÉRAPIE
- RADIOTHÉRAPIE
- KINÉTHÉRAPIE
- ENTRÉE ET SORTIE D'HOSPITALISATION
- CONVENANCE PERSONNELLE
- TOUTES DISTANCES

- GARE
- AÉROPORT
- VÉHICULES JUSQU'À 7 PLACES
- CONVENANCE PERSONNELLE
- TOUTES DISTANCES

TAXI

*COMMUNES DE STATIONNEMENTS : ST PONT N°1
LE MAYET D'ÉCOLE N°1 • ESCOURNELLES N°1
BIRET 60438 188800031

AUTO-IES.com

Voitures neuves moins chères
Rue des Ancêtres - ZAC les Ancêtres
03 300 CREUZIER LE NEUF

Jusqu'à - 40%
sur votre
voiture neuve
livrée à Vichy

- + 20 marques
- + de 2000 modèles en stock ou sur commande
- + de 300 véhicules disponibles immédiatement
- + de 100 000 clients livrés depuis 1987

Qualité de service certifiée ISO 9001 depuis 2011
Livraison du lundi au samedi

eKomi
avis clients 4,6 / 5
Note moyenne attribuée sur + de 2128 avis

- Satisfait ou remboursé 14j - 1000 km
- Gestion de votre immatriculation
- Avance de bonus écologique, etc...

Visitez nos offres d'appliquettes sur www.auto-ies.com

www.auto-ies.com ou **04 70 30 87 60**

SAISIE au capital de 600 000 €, Filiale et succursale générale de la société AUTO-IES, SAS au capital de 500 000 €, ZAC des Ancêtres Rue des Ancêtres 03300 CREUZIER LE NEUF 03 300 23 00 46 - Fax : 03 300 23 00 45 - N°SIRET : 521 12 12 12

Les Caves Débourse

Ne vous occupez que de la fête
on vous apporte vos boissons fraîches.

BOISSONS
AVEC OU SANS ALCOOL

VINS
BIÈRES
CHAMPAGNES
BRASSERIE

9 rue Berge à Cusset
04 70 98 73 63

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

sarl

Dion 20 ans d'expérience

menuiserie
bois - PVC - alu

- Cloisons - Plâtrerie - Vitrage
- Menuiserie créatives

19, Chemin de preux ~ 03700 Bellorive sur Allier
☎ : 04 70 59 99 99 ou 06 09 22 30 46 ou 06 03 55 11 63
Mail : dion-sarl@orange.fr - Fax : 04 70 32 46 29
DEVIS GRATUIT

"Les Jardins du Bord de Sioule"

Horticulture et Maraîchage

04.70.56.87.69
06.83.45.00.44

route de St germain de salles
03800 JENZAT

Brahim HELLAL

SAS SANCELME ELEC
Electricité Générale
06 76 60 90 91
sancelme.elec@gmail.com

03450
EBREUIL

Mr. Bricolage

16 ROUTE DE ST POURCAIN
03110 CHARMEIL
Tél. 04 70 58 84 70
Horaires d'ouverture : 9h-12h15 / 14h-19h

DESIAGE ANTHONY

PLÔMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE - INSTALLATION -
ENTRETIEN - CRÉATION /
RÉNOVATION DE SALLE DE BAIN

DESIAGE Anthony
16 route de Vignat
03110 SAINT-POINT

Tel : 04 70 58 84 70
Fax : 04 70 58 84 70
anthony.desiage@stpt.fr

L.T.A

Les Travaux de l'Allier

TRAVAUX PUBLICS - GÉNIE CIVIL
MAÇONNERIE - BÉTON DÉSACTIVÉ
TERRASSEMENT -
ASSAINISSEMENT

21, rue Jean Bonnet - 03300 CUSSET
Tél. : 04.70.97.43.67
Fax : 04.70.98.44.19
E-mail : gomes.lta.cusset@wanadoo.fr

SOMMAIRE

- 
- 
- 
- 
- 4 **ÉDITORIAL**
- 5 **ÉTAT CIVIL**
- COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**
- 6 Commune
- 7 Assainissement
Taux des contributions directes 2016
- TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS**
- 8 Rénovation de la Salle Polyvalente
- 9 Réfection de la Route de Fouranges
Nettoyage des fossés
- 10 Terrains à vendre
Aménagement de la Rue du Château
- 11 Élagage des arbres de la cour d'école
Acquisition du tracteur
- ÉVÈNEMENTS / À TABLE !**
- 12 Des aînés, des voisins ou des citoyens : à chaque saison,
sa fête à la salle polyvalente de Saint-Pont !
- 13 11 Novembre — ACPG-CATM
- PLAN COMMUNAL**
- 14 Plan de Saint-Pont et Liste des Rues & Lieux-dits
- ÉCOLE**
- 17 Année scolaire 2015/2016
- 18 Année scolaire 2016/2017
- 19 École de Saint-Pont au sein du R.P.I
- ASSOCIATIONS**
- 19 Les Ballons en Folie
- 20 Tennis Club
- 21 Souvenir Français
- 22 Club de l'Âge d'Or
- 23 Saint-Pont Loisirs et Découverte
- 24 Association NOA—Compagnie Vincent MANTSOE
- 25 Association Communale de Chasse Agréée
Objectif Terre
- CENTRE SOCIAL LA MAGIC**
- 26 Une association au service des habitants et du territoire
- INTERCOMMUNALITÉ**
- 27 Instruction des actes d'urbanisme
CAUE de l'Allier
- 28 ADIL de l'Allier
SICTOM Sud-Allier : une nouvelle plateforme
- CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ**
- COMMUNICATION**
- 30 Site Internet — Page Facebook
- 31 **INFORMATIONS DIVERSES** — Agenda 2017
- 32 **ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES**
TARIFS MUNICIPAUX

ÉDITORIAL



Voici notre traditionnel bulletin municipal qui, comme à l'accoutumée, relate les événements de l'année.

La bonne gestion financière du budget 2015, notamment en fonctionnement, les aides de l'État, du Conseil Départemental de l'Allier et de la Communauté de Communes du Bassin de Gannat nous ont permis d'engager des travaux importants en 2016, dont vous trouverez au fil des pages les comptes rendus et photos.

- La salle polyvalente, mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, chauffage, peinture, carrelage, électricité, aménagement de l'office, bloc sanitaire, rien n'a été oublié pour en faire un lieu d'accueil chaleureux. L'attention apportée à l'isolation renforcée permettra à la Commune de faire de réelles et substantielles économies.

- La route de Chambarande a été entièrement reprise.

- 6 parcelles ont été créées par division foncière sur le terrain acquis Rue du Château et sont désormais en vente.

- L'extension des réseaux d'électricité, d'eau potable, de l'assainissement collectif, et du téléphone ont été effectués Route de Broût-Vernet et Rue du Château pour ces terrains.

- De plus, un espace vert avec une aire de jeux pour les jeunes enfants verra le jour en 2017 sur ce terrain.

- Pour plus de sécurité, un cheminement piétonnier, depuis l'église jusqu'à la Rue du Château, a été réalisé. La Rue du Château sera mise en sens unique à partir de la Route de Brout-Vernet.

- 52 crosses d'éclairage public ont été remplacées.

- En 2016, 1 km de fossés a fait l'objet d'un nettoyage.

Le montant des dotations en 2017 sera probablement encore à la baisse, ce qui nous oblige à réduire les projets de travaux importants. Bien entendu, l'entretien courant des bâtiments, de la voirie, de l'assainissement, ainsi que les investissements indispensables seront assurés.

La fusion des intercommunalités va générer des bouleversements importants dans le fonctionnement de la Commune. Certaines compétences communales seront transférées à l'intercommunalité et la fiscalité sera modifiée. Nous resterons vigilants !

Je remercie les associations qui œuvrent afin de soutenir le sport, la culture et la détente au sein de notre village. Malheureusement, au vu de la baisse des dotations et par effet "boule de neige", il sera de plus en plus difficile d'apporter les subventions comme par le passé.

Beaucoup de petits travaux sont effectués en régie et je remercie mes collègues qui donnent de leur temps pour aider l'agent communal.

Une attention particulière pour tout le personnel municipal qui s'investit et qui m'est d'un grand soutien dans l'administration de la Commune : Pascal attentif à notre cadre de vie, Joëlle toujours très dévouée à nos enfants, Carine, qui veille à l'entretien des bâtiments avec efficacité, et Muriel, arrivée en Février, qui s'est parfaitement adaptée à son poste de secrétaire avec beaucoup de rigueur.

Je souhaite à chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année, et d'oublier pour quelques moments les périodes difficiles que nous avons subies cette année.

Bonne lecture à tous !

Agnès CHAPUIS

Merci à toute l'équipe de rédaction : Christophe DILON, Maria BARTOLOMEU, Caroline BARDOT, et à notre secrétaire de mairie Muriel GRAS.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Dylan BEURRIER
Maxine E SILVA
Myla POTHIER
Keylia LAVAL
Victor CHASTAN
Lise LAURENT FASSL
Yanaël KIKKERT
Sacha BAILLARGEAT
Alice ALLAGNON
Léona LÉMONT

le 7 décembre 2015
le 12 janvier 2016
le 23 mars 2016
le 16 mai 2016
le 28 juin 2016
le 11 juillet 2016
le 17 Juillet 2016
le 08 octobre 2016
le 30 octobre 2016
le 10 novembre 2016

MARIAGES

Marc SPICA et Pauline BENINCASA

le 01 octobre 2016

DÉCÈS

Raymond BOURY
Odette BOURDIER veuve COURTINAT
Jean-Claude DOUARCHE
Cécile LEBRIS veuve HÉBRARD

le 13 janvier 2016
le 24 janvier 2016
le 13 août 2016
le 14 août 2016

FAURE LUC ENTREPRISE

Travaux Agricoles et Publics

03800 SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT

Tél. 06.07.59.27.86 ou 04.70.58.37.69

Tout terrassement

Démolition, assainissement individuel, curage de fossés,
réalisation de canalisations de toute nature, empiérement,
broyage de haies

SARL ALLAGNON

TRAVAUX DE DRAINAGE – MISE AUX NORMES
ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL
TERRASSEMENT

Les Cassons
03500 BAYET

Tél. / Fax : 04 70 90 55 18



SOTERKENOS

RELEVAGE – OXYGENATION
DES EFFLUENTS

1, rue Etex – 75018 PARIS

Tél. 01.46.27.43.26 Fax 01.42.29.38.33



Carburant 24 h / 24

Avenue de la Gare 04.70.90.23.96
03800 GANNAT www.simply-market.fr

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 9 h à 12 h 45



2, place de la République 03700 BELLERIVE/Allier
Tél. : 04.70.98.71.43 Fax : 04.70.98.27.50

Ouvert 6 jours sur 7

Terrassement, empiérement, aménagement des allées, raccor-
dement des EU et EP

Micro-station d'épuration biologique

SAS G.D.T.T.

29-31, rue de Vichy – 03110 VENDAT
06.71.64.09.55 06.80.23.49.16

mail : d.goulefert@gdtt.fr
site : www.gdtt.fr

Directeur de la publication

Agnès CHAPUIS – Maire de Saint-Pont

Dépôt légal

Autorisation en cours

Imprimeur

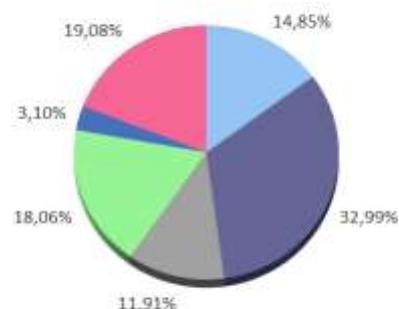
L'Imprimeur.com

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - COMMUNE

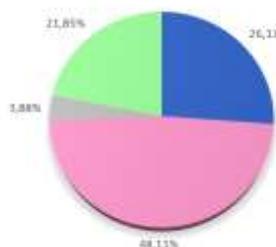
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES **313 453,43 €**

■ Charges à caractère général	46 545,69 €
<i>Eau, électricité, chauffage, produits d'entretien, petit outillage, fournitures administratives et scolaires, timbres, téléphone, réparation et maintenance, publications, cérémonies, assurances, taxes</i>	
■ Salaires et indemnités	103 419,59 €
<i>Employés communaux et élus</i>	
■ Charges patronales	37 344,44 €
<i>Cotisations sociales, médecine du travail, assurance du personnel</i>	
■ Participations communales	56 615,26 €
<i>Service incendie, SIVOS, SDE 03, SIVOM Sioule et Bouble, CCAS, Centre social LA MAGIC, subventions aux associations</i>	
■ Remboursement des intérêts	9 725,45 €
■ Reversements et amortissements	59 803,00 €



RECETTES..... **524 764,84 €**

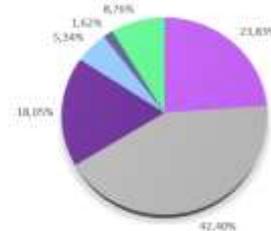


■ Dotations de l'État	137 310,07 €
■ Contributions et taxes	252 452,72 €
■ Produits des services	20 345,19 €
<i>Concessions, redevance d'occupation du domaine public, garderie périscolaire, location de la salle polyvalente, régie</i>	
■ Excédent reporté	114 656,86 €

INVESTISSEMENT

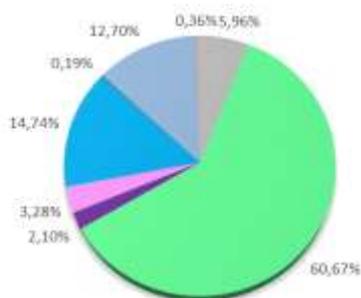
DÉPENSES **260 784,48€**

■ Réhabilitation du bâtiment n° 12	110 576,18 €
■ Acquisition terrain A 854	62 134,00 €
■ Travaux de voirie 2015	47 064,75 €
■ Acquisition matériels	13 931,99 €
■ Travaux sur les bâtiments communaux	4 225,58 €
■ Remboursement du capital	22 851,98 €



RECETTES..... **247 221,11 €**

■ Subventions reçues	14 733,00 €
<i>Conseil Départemental de l'Allier, État, Cté de Communes du Bassin de Gannat</i>	
■ Emprunt	150 000,00 €
■ Fonds de compensation de la TVA	5 193,99 €
■ Taxe d'aménagement	8 107,12 €
■ Affectation du résultat 2014	36 441,55 €
■ Dotation aux amortissements	467,00 €
■ Virement de la section de fonctionnement	31 400,00 €
■ Excédent reporté 2014	878,45 €

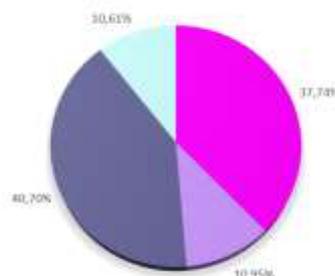


COMPTES ADMINISTRATIF 2015 - ASSAINISSEMENT

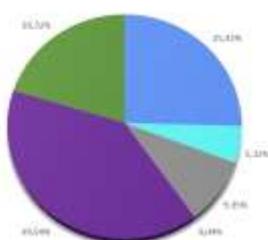
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES24 397,76 €

■ Charges à caractère général	9 207,04 €
<i>Assistance BDQE, entretien et réparation</i>	
■ Reversement de la redevance	2 671,00 €
■ Dotation aux amortissements	9 931,00 €
■ Remboursement des intérêts	2 588,72 €



RECETTES.....54 134,53 €

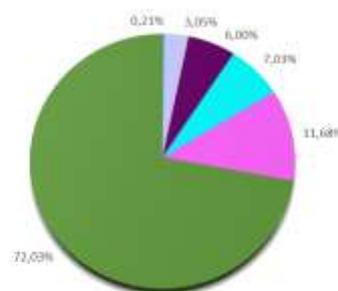


■ Redevance assainissement	13 761,67 €
■ Redevance modernisation réseau	2 882,49 €
■ Amortissement des subventions	5 062,00 €
■ Autres produits	22,75 €
■ Excédent reporté 2014	21 405,62 €
■ Participation à l'Assainissement Collectif	11 000,00 €

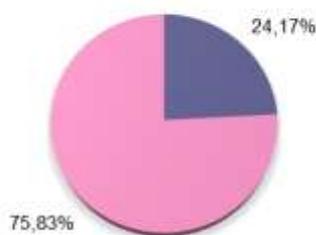
INVESTISSEMENT

DÉPENSES43 343,38 €

■ Extension réseau Rue des Marquets	90,00 €
■ Extension réseau Route d'Espinasse-V.	1 322,07 €
■ Travaux de raccordements	2 602,00 €
■ Remboursement du capital	3 045,33 €
■ Amortissement des subventions	5 062,00 €
■ Déficit d'investissement reporté 2014	31 221,98 €



RECETTES.....41 091,98 €



■ Dotations aux amortissements	9 931,00 €
■ Affectation du résultat 2014	31 160,98 €

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2016

TAXES	BASES NOTIFIÉES	TAUX APPLIQUÉS	PRODUITS
Habitation	670 000 €	21,16 %	141 772 €
Foncier bâti	386 600 €	10,00 %	38 660 €
Foncier non bâti	62 000 €	34,69 %	21 508 €
Contribution entreprises	15 300 €	21,49 %	3 288 €

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La Salle Polyvalente a été créée en 1982, à la place du presbytère. Depuis, il était nécessaire de réaliser de sérieux travaux de rénovation. Cela était un objet de ce mandat et c'est chose faite.

- * ISOLATION—ÉCONOMIES D'ÉNERGIES : la chaudière a été changée, l'ensemble des huisseries sont à présent de dernière génération. L'isolation en sous toiture a été entièrement réalisée, le préau a été transformé en sas d'entrée.
- * L'ELECTRICITE : notamment le changement des points lumineux qui permettra là aussi de faire des économies.
- * PLOMBERIE SANITAIRES : les sanitaires ont été repensés pour être aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- * OFFICE : l'office n'était plus adapté, étant trop petit, son réaménagement devenait indispensable. Il a été agrandi, les meubles remplacés, mais également tout l'électroménager : four, plaque à induction, réfrigérateur / congélateur. De plus, l'office bénéficie d'une lave-vaisselle professionnel, qui s'est révélé indispensable.
- * REVETEMENTS SOLS ET MURS : le carrelage a été unifié, et toutes les peintures ont été refaites.



L'inauguration a eu lieu le lundi 05 décembre 2016, en présence de Madame le sous-préfet de l'Arrondissement de Vichy Sylvaine ASTIC, de Madame la conseillère départementale de l'Allier et Présidente de la Cté de Communes du Bassin de Gannat Véronique POUZADOUX, ainsi que des membres du Conseil Municipal.

Les travaux de cette salle polyvalente ont été réalisés avec le soutien financier de l'Etat, du Conseil Départemental de l'Allier, et de la Communauté de Communes du Bassin de Gannat.

ÉTAT : DETR :	20 114.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL :	20 982.03 €
CTE DE COMMUNES DU BASSIN DE GANNAT :	13 387.86 €
AUTOFINANCEMENT :	15 767.45 €
COÛT TOTAL DE L'OPERATION :	70 251.34 € HT



TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

RÉFECTION DE LA ROUTE DE FOURANGES

En septembre 2016, un enduit bicouches a été réalisé sur la route de Fouranges, sur une distance de 1,5 km, avec reprofilage en grave émulsion et purges localisées. Dans le même temps, les accotements ont été stabilisés.

Une convention a été signée avec l'Agence Technique du Département de l'Allier (ATDA) pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Pose de l'enrobé



Ces travaux ont été réalisés avec le soutien financier du Conseil Départemental de l'Allier :

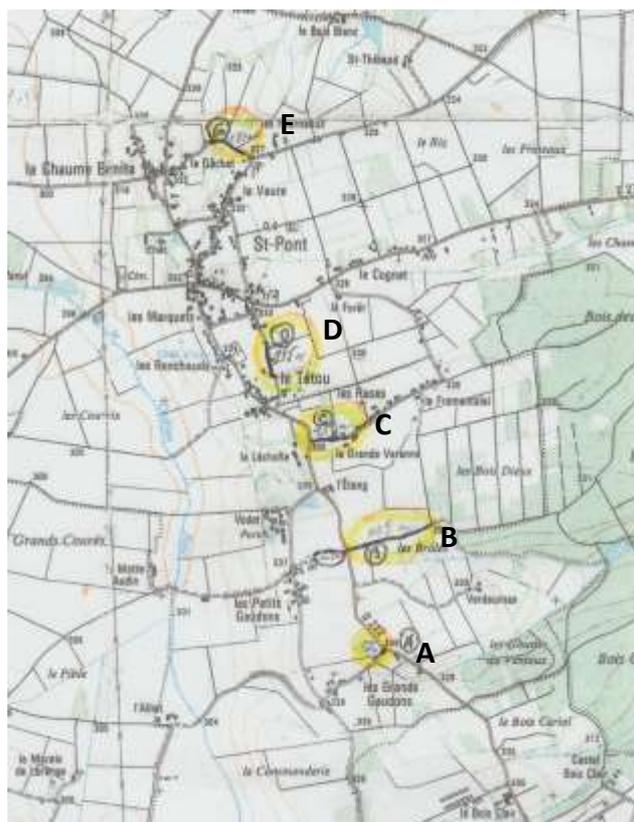
Montant de la Subvention :	9 088.50 €
Autofinancement :	21 206.50 €
COÛT TOTAL DE L'OPERATION :	30 295.00 € HT

NETTOYAGE DES FOSSES

Les fossés de la Commune sont en cours de nettoyage pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Ceux du Chemin Ferré ont déjà été nettoyés, d'autres vont suivre (vers l'arrêt de bus aux Grands Gaudons, aux Bois Brûlés, Rue des Rases, Rue d'Eau et vers la station du Gâchat).

- A- 27 m à l'arrêt de bus
- B- 442 m fossé côté droit (les Brûlés)
- C- 212 m depuis la Léchole côté droit
- D- 215 m Rue d'Eau
- E- 160 m vers la station du Gâchat

Au total, 1 056 m de fossés seront curés en 2016.



TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

TERRAINS À VENDRE

La Commune avait acquis en 2015 le terrain faisant l'angle de la Rue du Château et de la Route de Broût-Vernet. Après étude du dossier, le Conseil Municipal a décidé de diviser ce terrain et de mettre en vente 6 parcelles, d'une superficie allant de 1 260 à 1 330 m², entièrement constructibles.



Ce projet n'est pas un lotissement. La Municipalité a souhaité garder la dernière parcelle d'une superficie de 3 838 m² qui sera aménagée en espaces verts et aire de jeux pour les jeunes enfants, comme préconisé dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de Communes du Bassin de Gannat.

Un dossier de présentation est à votre disposition en mairie.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CHÂTEAU

Dans la continuité de ce dossier, l'extension des réseaux électriques, d'eau potable, de l'assainissement collectif et du téléphone ont été aménagés dans la Rue du Château.

De plus, cette rue a été élargie pour faciliter le stationnement des riverains et le passage des engins agricoles.



Enfin, un accotement a été créé à la place du fossé, depuis l'église jusqu'à la Rue du Château, afin de sécuriser le cheminement des piétons.



Au vu de tous ces aménagements, la Rue du Château sera désormais en sens unique, dans le sens Route de Brout-Vernet / Rue du Bourg, pour tous les véhicules sauf pour les convois agricoles.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

ÉLAGAGE DES ARBRES DE LA COUR D'ÉCOLE



Les marronniers de la cour de la mairie et de l'école ont bénéficié d'un élagage sévère.

En effet, les fils électriques et téléphoniques étaient imbriqués dans leur imposante ramure, aux risques de coupures par grands vents. De plus, le passage d'engins agricoles ou de gros camions cassaient les branches et mettaient en danger la circulation.



Sans nul doute, nous retrouverons au printemps l'ombre bienfaisante de ces arbres.

Le noyer du préau a par la même occasion été élagué.

ACQUISITION DU TRACTEUR

Les nombreux dépannages réalisés et les réparations à envisager ont décidé la Municipalité à acquérir un nouveau tracteur. Cette opération s'est parfaitement déroulée.

Le budget pour cette acquisition a été optimisé. En effet, les Etablissements CARTON ont repris notre ancien tracteur, ce qui nous a permis une réduction non négligeable sur le montant d'acquisition.

De plus, tout le matériel utilisé sur l'ancien tracteur (godet, broyeur, élagueuse, etc. ...) a été adapté pour fonctionner sur le nouveau modèle.

Ce tracteur nouvelle génération allie robustesse et nouvelle technologie pour un travail de qualité. Nous savons que Pascal saura en prendre soin.



ÉVÈNEMENTS / À TABLE !

LE TEMPS DES AINÉS

Comme de coutume, le deuxième samedi de décembre 2015, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé son repas des séniors.

Une animation musicale, laissant libre cours aux tours de chants et tours de danses, a eu un grand succès. Un succulent repas a été servi par les membres du CCAS, sur une table magnifiquement décorée.



Concernant le devenir de notre CCAS, la nouvelle Loi NOTRe de 2015 a rendu possible la dissolution du CCAS et la reprise de ses compétences par la Commune. Aussi, le Conseil Municipal a choisi de le dissoudre au 31 décembre 2015, et d'exercer directement ses attributions à compter du 1er janvier 2016. C'est ainsi que le repas des aînés édition 2016 sera organisé par la Commune, mais avec l'aide et l'appui des anciens membres de son CCAS, et nous les en remercions par avance.



NB : La Commune exerce désormais les compétences du CCAS, à savoir : la politique municipale en faveur des personnes en difficultés, des personnes âgées, et des personnes en situation de handicap.

LE TEMPS DES VOISINS

Vous avez sûrement déjà entendu parler de « La fête des voisins » ? Elle est l'occasion de rencontrer ses voisins, développer la convivialité, rompre l'isolement, mieux vivre ensemble. Chaque année, 8 millions de français y participent et cet événement a largement dépassé nos frontières et touché nos voisins européens.

C'est dans ce contexte que de nombreux Saint-Pontoises et Saint-Pontois se sont réunis à la salle polyvalente, pour partager un pique-nique tiré du sac. Une seconde édition réussie, organisée par la Municipalité.

Au-delà de la convivialité, l'enjeu de cette manifestation est de donner l'occasion aux nouveaux arrivants de tous les quartiers de Saint-Pont de faire connaissance avec leurs voisins. Pour les anciens, c'est un moment d'échanges, de partage, de se voir et se revoir.



Si vous l'avez raté cette année, rassurez-vous, vous pourrez participer à l'édition 2017 !

ÉVÈNEMENTS / À TABLE !

LE TEMPS DES CITOYENS

LE 14 JUILLET

Il fallait plus que quelques nuages et un temps lourd et menaçant pour dissuader la dynamique équipe du Tennis Club de Saint-Pont dans sa volonté de réussir l'animation de la Fête Nationale !

Les 44 équipes qui ont participé au concours de pétanque ont partagé l'après-midi dans la bonne humeur. Et quand le ciel a décidé de laisser échapper une averse, cela a été l'occasion d'une pause à la buvette et d'engloutir une part de gâteau.



Après la traditionnelle séquence de remise des prix et la convivialité d'un apéritif, un repas champêtre a réuni une cinquantaine de convives. Le traiteur saint-pontois Monsieur Patrick Maurice a régalé les convives d'une paëlla succulente, une bonne manière de poursuivre la soirée jusqu'à la tombée de la nuit. Là, direction le château de Saint Pont où la Municipalité a invité la population au traditionnel feu d'artifice et au pot de l'amitié pour clore cette belle journée.

LE 11 NOVEMBRE

Cette année, de nombreux Saint-Pontois sont venus commémorer le 11 novembre.

A l'issue de cette cérémonie, le traditionnel verre de l'amitié a été servi à la salle des fêtes.

A.C.P.G—C.A.T.M.

Journée Nationale d'hommage aux « Mort pour la France » pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie du 05 décembre 2016



SAINT-PONT



PLAN COMMUNAL

LISTE DES RUES & LIEUX-DITS

REP	Noms de rues, Lieux-dits	REP	Noms de rues, Lieux-dits
1	Route de BROÛT-VERNET	20	Chemin FERRÉ
2	Route d'ESCUROLLES	21	Chemin du FROMENTALEI
3	Route d'ESPINASSE -OZELLE	22	Chemin de L'ALLIAT
4	Route de VENDAT	23	Chemin de la MOTTE AUDIN
5	Route de FOURANGES	24	Chemin des RONCHAUDS
6	Route de LOURDY	25	Chemin du SUCHET
7	Rue du BOURG	26	Chemin du TÉTOU
8	Rue du CHÂTEAU	27	Chemin de la VAURE
9	Rue de la CHAUME BÉNITE	28	Chemin de VERDAUMAS
10	Rue d'EAU	29	Chemin de VODOT
11	Rue de la FORÊT	30	Chemin des BOIS BLANC
12	Rue des GAUDONS	31	LE COURTIOUX
13	Rue des MARQUETS	32	LES FOURNEAUX
14	Rue des MORELLES	33	L'ALLIAT
15	Rue des RASES	34	LA MOTTE AUDIN
16	Chemin du BOIS BLANC	35	LES PATUREAUX BARDET
17	Chemin de CHAMBARANDE	36	SAINT-THIBAUD
18	Chemin de CHAUSSECOURTE	37	LE SUCHET
19	Chemin du COURTIOUX	38	VERDAUMAS

Resto-Bar-Tabac
Repas & Banquets
Plats à emporter

Kiki et Minou

Vous accueillent
tous les jours
sauf lundi après-midi

03110 Espinasse-Vozelle
Tél. 04 70 56 51 32

Ets CARTON

McCORMICK Kubota LAVERDA

03110 BROUT-VERNET - Tél : 04 70 58 21 02 — 63350 MARINGUES - Tél : 04 73 73 85 71



ROUTE
Région Centre Est
Etablissement Loire Auvergne

- Travaux de voirie
- Aménagements industriels
- VRD
- Terrassements
- Assainissement
- Sols industriels et sportifs

Agence d'Abrest
Route d'Hauterive
03200 ABREST

Tél : 04 70 32 22 00 / Fax : 04 70 32 66 81



TOUTES ASSURANCES
BANQUE-EPARGNE

Contacteur Maguy SOIGNEUX

TEL : 09.74.50.30.55 FAX : 04.70.90.34.84

Réception à l'agence

72 grande rue, 03800 GANNAT

et rendez-vous à domicile

Communiqué caisse locale Andelot-Béron

MON COMPTE AMELI



Disponible **24h/24** et **7j/7**

- Téléchargez votre attestation de droits et d'indemnités journalières
- Commandez votre carte européenne d'assurance maladie
- Déclarez la perte ou le vol de votre carte vitale et suivez la commande de la nouvelle
- Suivez vos arrêts de travail et le traitement de votre accident du travail

- Faites part de votre changement d'adresse et de coordonnées
- Déclarez la naissance de votre enfant
- Contactez votre CPAM par e-mail via la messagerie intégrée
- Et bien d'autres possibilités à découvrir aussi sur votre compte en ligne depuis votre tablette ou votre smartphone



Téléchargez l'application : Pour télécharger l'appli ameli, recherchez « ameli » dans l'App Store ou dans Google Play. Partout, à tout moment, retrouvez les services de votre compte ameli gratuitement sur smartphone et tablette.



AD

CARROSSERIE CPM AUTO SARL
03800 GANNAT - 04.70.90.54.83

Réparations mécanique – Carrosserie toutes marques
Vidange – Distribution – Pneumatiques – Freinage
Diagnostic moteur – Vitrage – Prêt de véhicule

ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

L'année scolaire 2015/2016 s'est achevée et mes 21 CM2 sont partis au Collège de Gannat. Quelques larmes sont venues ponctuer ces deux années agréables passées ensemble lors des derniers jours de classe du mois de juillet mais nul doute que les nouvelles habitudes du collège dès septembre leur feront oublier ce petit chagrin.



Mais revenons un peu sur ce qui s'est passé entre janvier et juillet 2016... Après avoir reçu comme il est de coutume à l'école, le Père-Noël en classe, nous avons préparé un marché de Noël couronné de succès, en grande partie grâce au partenariat mis en place avec la Municipalité qui avait fait venir des artisans et commerçants, l'école a repris son rythme.



Comme il est d'usage dans ma classe, nous avons participé au Salon Dino Fabulo à Gannat où nous avons rencontré « Valérie Lacroix », l'auteure du livre « Tifi en Haïti », thème de notre liaison CM2/6^{ème} et nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre classe « Didier Jean », auteur, illustrateur et éditeur de livres pour la jeunesse. Que de rencontres enrichissantes !



Didier Jean, auteur de littérature jeunesse



Valérie Lacroix, auteure de littérature jeunesse

Pour financer notre sortie de fin d'année, nous avons également organisé un marché aux fleurs et plants de tomates début mai, avec la classe du Mayet d'Ecole, qui a connu lui aussi un vif succès.

ÉCOLE

Pour terminer cette année, nous sommes donc partis en mini séjour découvertes à Coltines dans le Cantal. Au menu de ce voyage : patrimoine culturel et traditionnel de la Haute Auvergne, musiques, chants et danses, contes oralisés le soir, cuisine autour des plantes locales, ramassées et découvertes par les élèves grâce à un guide spécialisé. Ce fut un moment très agréable de partage, de découverte de notre culture régionale et de convivialité.



Contes du soir en musique



Atelier de danse et musique traditionnelles



Cuisine des plantes locales



Le centre « Chantarisa » à Coltines

ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Nous repartons cette année avec 25 élèves de CM1 à Saint-Pont. Certaines habitudes reviennent comme le calendrier réalisé par la classe qui est disponible à l'école et en mairie comme chaque année maintenant. Je remercie d'ailleurs les Saint-Pontois qui, même s'ils n'ont plus forcément leurs enfants à l'école, continuent de venir acheter 5 euros ce calendrier pour nous soutenir dans nos projets pédagogiques et permettre aux élèves d'avoir des sorties de classe plus fréquentes grâce à l'argent récolté.

Une fois encore, les élèves de la classe, et ceux qui sont en garderie à Saint-Pont, vont préparer un marché de Noël qui se déroulera le vendredi 17 décembre dès 16h à la salle polyvalente de la Commune. Là aussi, tous les bénéfices de cette manifestation seront pour la Coopérative Scolaire. Nous vous attendons nombreux.

Je remercie comme chaque année les personnels communaux qui gravitent autour de l'école (Joëlle, Pascal, Carine) et qui permettent que cette belle école fonctionne correctement. Je souhaite également la bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie, Muriel que je suis amenée à côtoyer chaque jour.

Bonne année à tous.

ÉCOLE

ÉCOLE DE SAINT-PONT AU SEIN DU R.P.I. (Regroupement pédagogique intercommunal)

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont maintenant bien rodés.

Les élèves de CM1 sont pris en charge tous les mercredis matin, selon les périodes, par :

- * les animateurs du Centre Social La Magic qui dispensent des cours de théâtre et préparent un spectacle qui sera présenté en fin d'année scolaire,
- * les intervenants des Espaces Naturels Sensibles où les élèves apprennent les règles de bases de la préservation de la nature.

La Municipalité, quant à elle, a signé un partenariat avec LA CROIX BLANCHE qui dispensera aux élèves des formations sur les gestes de premier secours, à partir du 14 décembre 2016 et qui se poursuivra jusqu'en mai 2017. Cette session se fera sur 6 heures, 2 groupes de 12 et 13 enfants recevront chacun 3 heures de formations.

Pour l'année scolaire 2017/2018, ce sera la même classe. Il pourrait être envisagé de rappeler aux enfants les règles de politesse, de civisme et de respect d'une manière ludique.

Le nombre d'inscriptions au RPI a bien progressé à la rentrée 2016. L'élargissement des plages horaires de la garderie de SAINT-PONT n'y est sans doute pas étranger.

C'est une charge importante pour le budget communal, mais elle est nécessaire pour conserver les écoles dans nos villages.

ASSOCIATIONS

LES BALLONS EN FOLIE

Un an déjà... L'association « Les Ballons en Folie » reste toujours gonflée à bloc !!!

Elle compte bien vous divertir pour 2017, avec la déambulation en échasses, et bien sûr des sculptures sur ballons toujours aussi élaborées que magiques...

Nicolas, clown sculpteur sur ballons, est un complément idéal pour les fêtes patronales, carnivals, kermesses, brocantes, mariages, anniversaires...

Une nouveauté vous attend ! En effet, avec le soutien de la Commune, Nicolas proposera courant de l'année 2017, des ateliers « sculpture sur ballons », ouverts au public afin de faire découvrir cet art, essentiellement aux enfants, ainsi qu'aux adultes bien sûr ! Donc affaire à suivre...



N'hésitez pas à me contacter :

Infos : « Les ballons en folie »
18 bis Rue d'Eau
03 110 Saint-Pont
tel : 06.81.49.38.63

Mail : lesballonsenfolie@gmail.com

Facebook : page « les ballons en folie »

ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Saint-Pont est une association qui permet à tous de pratiquer le tennis dans la convivialité. Le Club a fêté cette année ses 30 ans d'existence.

Il est possible d'intégrer les équipes pour participer aux compétitions.

Licence adulte : 60€ Licence enfant : 35€

Le Club compte 40 licenciés dont 13 enfants répartis en 3 groupes, 2 à Saint Pont et 1 à Broût-Vernet. Les cours sont assurés par Mesdames Anne Marie KELLER et Céline BRETEAU.

Les équipes adultes ont représenté le Club en participant aux tournois départementaux et se maintiennent en milieu de tableau. Une nouvelle fois, l'équipe masculine est championne d'Allier de la Coupe Des Vendanges qui s'est déroulée de fin septembre à fin octobre. Une grande satisfaction pour les joueurs ainsi que pour le Club.



Challenge Inter Ecoles

Le Club a inscrit au total 11 équipes sur la saison, ce qui permet de répondre à la demande des licenciés qui souhaitent participer aux rencontres par équipes.

Des entrainements sont mis en place 2 fois par semaine (en courts couverts à Vichy pour la période hivernale). Le vendredi soir, le créneau de 19h à 20h30 est en accès libre pour tous les licenciés.

4 enfants répondant à la nouvelle réforme du tennis des 5-11 ans, ont participé au Challenge Inter Ecoles de Tennis. Cela leur a permis de découvrir la compétition et de mettre en pratique les conseils de leurs éducatrices.

De plus, la Municipalité met à disposition des élèves de l'école le terrain de tennis, et 2 bénévoles du club dispensent une activité sportive dont le but est de faire découvrir ce sport.



Brocante

L'année 2016 a démarré avec sa traditionnelle galette des rois, pendant laquelle les cadeaux de Noël ont été remis aux enfants.

La brocante organisée le dernier dimanche de juin s'est déroulée parfaitement en accueillant 55 exposants.

Le concours de pétanque du 14 juillet a eu un vif succès, suivi d'un repas qui a permis de réunir une cinquantaine de convives.



Concours de pétanque

Le traditionnel méchoui a clôturé la saison 2016 avec les finales du tournoi interne organisé par Monsieur Stéphane BARBARIN. Les vainqueurs des finales sont :

- Éric DUPONT pour les hommes - Sandrine DUPONT pour les femmes.

L'investissement des membres du Club pour les manifestations permet sa pérennité, ce qui est un fait rare pour un club « rural ». Cette saison, le bureau a proposé aux licenciés, la possibilité de se munir de tee-shirts floqués au nom du Club et de compléter ainsi leur équipement pour les compétitions officielles.

Le Club remercie la Municipalité pour la subvention accordée en 2016, ainsi que pour la mise à disposition des infrastructures.



Gâteau des 30 ans du club

L'assemblée générale s'est tenue le 21 octobre 2016, le bureau de la saison 2016 était composé de :

Présidente : Céline BRETEAU

Secrétaire : Carine SNANEDJ

Trésorière : Marjorie PONCET

CONTACT :

Mme la Présidente Céline BRETEAU

au 04.70.90.58.37

ou 06.14.92.00.99

ASSOCIATIONS

SOUVENIR FRANÇAIS

Lors de son Congrès Annuel, le 21 mai 2016, le Souvenir Français a voulu réunir ses porte-drapeaux répartis sur l'ensemble du territoire français. Ce fut près de 450 porte-drapeaux qui répondirent à l'invitation et se rejoignirent à l'Hôtel de Ville de Paris. Parmi eux, M. Patrick Dufour qui représente le Souvenir Français de Saint-Pont.

Ce fut l'occasion pour le Président du Souvenir Français, M. Barcellini, et M. Le Drian, Ministre de la Défense, de les remercier de leurs présences constantes aux cérémonies patriotiques.



Cette assemblée fut suivie d'un défilé sur les Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe pour rallumer la Flamme du Soldat Inconnu entouré de tous ces drapeaux tricolores et en présence de M Todeschini, Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

CONTACT à Saint-Pont :

M. Patrick DUFOUR :

04.70.90.54.11

Participation de M. Jean-Pierre Desgouttes et M. Patrick Dufour à la commémoration des fusillés de la forêt de Marcenat.



photo: Archives Comité de St-Pont

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'ÂGE D'OR

... Toc, toc, toc... C'est moi la présidente du Club de l'Âge d'Or qui vient, comme tous les ans, à la même époque, vous parler de nos activités.

Elles n'ont pas évoluées depuis l'an dernier mais malgré tout, je vous les rappelle :

- Réunions tous les 2° et 4° mardi de chaque mois, à partir de 14h30. Les adhérents peuvent jouer aux cartes et au scrabble. En plus, lorsque le temps le permet, marche et pétanque.
- Quatre (bons) repas font partis du calendrier (dont une sortie fritures et cuisses de grenouilles). Deux fois dans l'année, nous organisons des concours de belote qui permettent au club de vivre.



Vendatour le 16 septembre 2016



Repas printemps 2016

En liaison avec les différents clubs voisins, nous pouvons vous faire participer à des sorties en bus. Elles s'étalent, en principe, sur la journée et comprennent la visite guidée de sites ou de monuments de notre belle région. Ces moments très agréables sont, bien entendu, clôturés par un succulent repas.

D'autres clubs proposent également des excursions d'une durée plus longue.

Notre club est affilié à la Fédération « Générations Mouvement » et l'adhésion à celle-ci permet d'avoir quelques avantages dans le domaine du tourisme et de la vie quotidienne : rénovation de l'habitat, sécurité à domicile et sécurité routière... Les réductions varient de 5 à 20%.

L'ensemble du Club de l'Âge d'Or remercie la Municipalité pour la subvention accordée ainsi que pour le l'utilisation de la salle polyvalente.

Voilà, je vous ai tout dit, à vous de décider et, pourquoi pas, venir assister à l'une de nos réunions bimensuelles.

Bernadette Bonnélye

Composition du bureau : Présidente

Bernadette Bonnélye

Vice-présidente

Denise Bardot

Secrétaire

Suzanne Gilbert

Trésorière

Simone Douarche

Vice-trésorier

François Ferrier

CONTACT :

Mme la Présidente Bernadette BONNELYE :

04.70.90.58.67 ou 04.70.90.51.17



Assemblée générale du 26 janvier 2016

ASSOCIATIONS

SAINT-PONT LOISIRS ET DECOUVERTE

L'association Saint-Pont Loisirs et Découverte est ouverte à toute personne ou famille qui désirent découvrir des activités ludiques, culturelles et sportives dans une ambiance conviviale. Toutes les activités sont gratuites pour les enfants et les adultes bénéficient d'un tarif réduit.

La saison a débuté le 04 octobre 2015 en pleine nature et dans la bonne humeur par un après-midi au DiscGolf de Target. Il s'agit de réaliser un parcours jalonné de paniers dans lesquels il faut lancer un frisbee en un minimum de lancers.

Pour la deuxième fois, nous nous sommes rendus le 15 novembre 2015 au Mupop de Montluçon pour l'exposition consacrée à Michel Polnareff.

La nouvelle année a commencé le 16 janvier 2016 par un bon repas à la salle polyvalente préparé par le traiteur La Rosalyce de Charmeil.

Comme à chaque édition, notre loto du 07 février 2016 a fait de nombreux gagnants.

Une fois de plus, nous avons passé une soirée hilarante le 19 mars 2016 grâce à la Troupe du Théâtre des Trois Roues de Biozat qui nous a joué la comédie « Joyeuse Pagaille ».

Le 12 juin 2016, nous nous sommes rendus à l'Hippogriffe sur la commune de Monbeugny. Nous avons visité les lieux de vie des rapaces et des chevaux, puis nous avons assisté à une présentation de vols de plusieurs rapaces et à une démonstration du travail des chevaux de spectacle avec les oiseaux.



La saison s'est terminée par un week-end dans le Périgord : visite des Jardins de l'Imaginaire à Terrasson (24) suivie d'un bon repas périgourdin, d'une promenade en bateau et de la visite du Musée du Chocolat Bovetti qui s'est clôturée par une agréable dégustation. Le dimanche, nous avons découvert les Grottes de Lascaux, puis fait une agréable promenade dans Montignac.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à la réussite du loto et de la soirée théâtrale, les bénéficiaires servant au financement de nos activités et sorties, mais également la Municipalité qui nous accorde une subvention ainsi que la gratuité de la salle polyvalente.

Nous remercions également les membres de l'Association qui s'impliquent activement et s'investissent beaucoup dans l'organisation des activités et sorties.

La cotisation annuelle s'élève à 25 euros par famille.

Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre ou désireraient plus de renseignements peuvent s'adresser à :
Mme CHABAUD Corinne : 04.70.90.57.57 ou
Mme RANDOING Isabelle : 04.70.90.56.97

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION NOA—COMPAGNIE VINCENT MANTSOE

Promotion de la danse contemporaine, ouverture à des cultures différentes, découverte du métissage de la danse contemporaine et de la danse africaine. Partir de musiques et de langages corporels venus d'identités différentes pour aller vers une ouverture au monde.

Sensibiliser et éduquer les publics aux expressions artistiques contemporaines, aux différences des cultures du monde.

Diffusion -Sensibilisation -Structuration -Création.



ACTIVITÉS 2015:

- du 5 au 16 Janvier : Prix de l'Audace Artistique et Culturelle « Le geste à la source » avec l'école d'Escurolles - Classes de PS-MS et MS-GS (1er prix dans le cadre du Prix de L'Audace Artistique et Culturelle 2015).



Invitation au diner d'État au Palais de l'Élysée le 11 Juillet 2016 (Monsieur le Président de la République François Hollande et Monsieur le Président de la République d'Afrique du Sud Jacob Zuma)

- 18 Janvier au 15 Février : Tournée Solo « NTU et Skwatta » Canada.

- 17 Mars : Spectacle « Bloody Gauta » Avant scène Cognac.

- 29 Mai : Spectacle « Au dessus du monde » France.

- du 16-23 Juin : Stage, atelier chorégraphique et spectacle (Zagreb Dance week Croatie).

- 20 Juin : Spectacle « Au dessus du monde » France.

- 7 Juillet : Spectacle « Au dessus du monde » France.

- 30 Juillet : Spectacle « Au dessus du monde » France.

- du 12 Octobre au 26 Octobre : Tournée solo Corée du Sud la Chine Wuhan.

- du 23 au 30 Novembre : Atelier chorégraphique (Cameroun Yaounde).

PROJET 2016

- Janvier - Ecole d'Escurolles- Classes de PS-MS et MS-GS (Dans le cadre du Prix de L'Audace Artistique et Culturelle 2016).

- Janvier à Mars – Création solo 'KonKoriti'

Tournée Solo 'KonKoriti' dans la saison 2016/17 en France, Afrique du Sud, Allemagne, Chine et Indonésie.



CONTACT : Cie Vincent Mantsoe : 04.70.90.59.96

Association Noa- Siret : 482 794 831 000 16 – APE/ NAF 9001 Z

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

La gestion cynégétique des espèces est notre but principal, mais nous sommes avant tout soucieux des précautions et des règles de sécurité à respecter, pour le bien des membres de l'ACCA, des habitants et des autres utilisateurs de la nature. Un de nos objectifs est de faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre groupe, association sans but lucratif, basée sur le bénévolat.

A Saint-Pont, la chasse communale organisée existe depuis 1939, date à laquelle la première société de chasse a été créée.

Depuis, la chasse a évolué, le territoire s'est transformé en même temps que l'agriculture qui s'est beaucoup modernisée avec son économie, ses méthodes, et ses cultures nouvelles... La mentalité des chasseurs a elle aussi changée. Plus aucun d'entre nous ne recherche la réalisation d'un tableau important. Nous souhaitons passer un agréable moment de détente à la chasse, voir du gibier, marcher, observer, vivre avec les saisons, les migrations, voir travailler son chien.

Nous avons su nous adapter aux nouvelles réglementations et assumons financièrement le dédommagement des dégâts occasionnés par le grand gibier. Dans le département de l'Allier, en 2015, environ 185 000 € ont été versés aux agriculteurs, auxquels il faut ajouter 43 000 € de frais d'expertise, et ce sur les deniers de la Fédération Départementale des Chasseurs, alimentés par les cotisations des seuls chasseurs.

Nous veillons à la stabilité de notre effectif : cette année, notre association compte 25 adhérents. En leur nom, je remercie la Municipalité pour son aide financière, les propriétaires et les exploitants agricoles qui nous permettent d'accomplir notre passion.

CONTACT :

M. Thierry PRADE Président :

04.70.90.58.21

OBJECTIF TERRE



L'association « Objectif TERRE » est implantée à Saint Pont depuis 4 ans.

Elle a pour but l'aide, la protection et la connaissance de la planète et de nous même.

Les activités sont très variées, vous pouvez y trouver un esprit convivial et familial.



Des marchés, des ateliers de construction, de valorisation du patrimoine, le nettoyage des chemins, des rivières et des sources, pour un éveil des consciences.

Œuvrons ensemble pour un monde plus simple.

CONTACT :

M. Le Président Alain DE MANCA

D'OLIENA : 06.68.06.6282



Centre Social La MAGIC

(Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives)

L'Association Centre Social La MAGIC s'engage, depuis 1962, auprès des habitants, des entreprises, des associations, des élus... pour développer une dynamique de projets concertés sur un territoire regroupant **24 communes**.

Ouverts à toutes les initiatives d'intérêt général, à tous les projets d'habitants, les bénévoles, le personnel et le Conseil d'Administration de La MAGIC s'attachent à œuvrer pour le bien être de toutes les générations.

ANIMATIONS

Enfants, Ados, Adultes et Aînés

Découverte culturelle, sportive, de loisirs entre pairs ou de manière intergénérationnelle

Interventions sur les TAP de 10 communes

(Temps d'Activités Périscolaires)

Appui aux CME (Conseils Municipaux d'Enfants) de 3 communes

Des séjours enfants, ados, aînés et bientôt en famille

Ateliers famille (parentalité, discussion...)

+ d'infos :

Contactez Mathilde et Céline au 04.70.58.20.68

ATELIERS ANNUELS

(proposés sur les communes de Broût-Vernet, Chantelle, Saint-Pont et Ussel d'Allier)

Enfants/ados

Cirque / Dessin / Multisports / Dance Kid's / Théâtre / Couture...

Adultes

Découverte des vins / Couture / Relaxation / Lecture partagée / Dessin / Fitness / Pilâtes / Théâtre...

Vous avez d'autres propositions, contactez La MAGIC : 04.70.58.20.68



VIE ASSOCIATIVE

Création du SAVA

(Service d'Appui à la Vie Associative) pour aider les Associations sur 4 axes :

- la réglementation associative
- la promotion des actions et des associations
- le financement
- la mutualisation de moyens

Les 1ers résultats :

Création du Local de Répétition à Chantelle
Création de 2 ATEC (Association Temporaire d'Enfants citoyens)

+ d'infos :

Contactez Emilie au 04.70.58.20.68

SERVICES

Portage de repas à domicile

Repas adaptés aux régimes alimentaires (sans sel, diabétique...)

Service mandataire d'aide à domicile

Besoin d'aide dans votre fonction employeur, ce service est pour vous

Transport de personnes

Les jeudis matins, pour vous rendre au marché de Broût-Vernet

Achats groupés

Fuel, granulés de bois ; des économies assurées

Organisation d'anniversaires

Programme construit avec vous et adapté à votre enfant

28, Rue de la Chaume 03110 BROUT-VERNET

Tél : 04 70 58 20 68 / Fax : 04 70 58 24 92 / E-mail : csr.bvc@wanadoo.fr

Accueil du lundi au vendredi 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

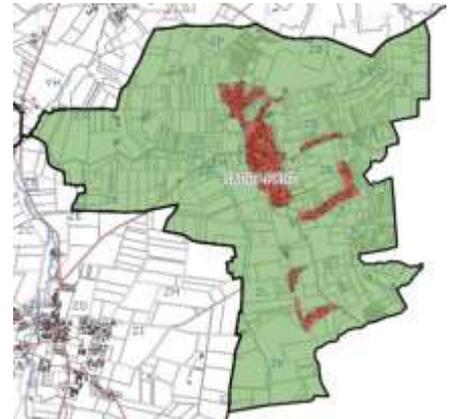
Retrouvez plus d'informations sur : www.lamagic.fr

INTERCOMMUNALITE

INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME

Un service de proximité à la Communauté de Communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme depuis le 1^{er} juillet 2015

Le service d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté de Communes instruit les demandes de **permis de construire, de permis d'aménager, de certificats d'urbanisme opérationnels, de permis de démolir et les déclarations préalables de** la Commune de Saint-Pont depuis le 1^{er} juillet 2015. La mise en place de ce service fait suite aux dispositions de la loi ALUR qui met fin à l'instruction de ces actes par les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour certaines communes de moins de 1 000 habitants.



Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité proposer ce service afin de garantir une instruction des autorisations d'urbanisme de qualité par des personnes travaillant sur le territoire communautaire et ayant de ce fait, une bonne connaissance de ses particularités, de ses atouts et de ses contraintes.

Le dépôt des dossiers et des pièces complémentaires se fait toujours en mairie. Toutefois, en complément de l'information qui peut être apportée par les services communaux, les pétitionnaires peuvent également se renseigner sur leur projet auprès des instructrices du service urbanisme, en prenant **rendez-vous** au siège de la Communauté de Communes situé **1 Place Fresnaye à Gannat au 04.70.90.10.38.**

CAUE
allier

Paysage, environnement, patrimoine, urbanisme, architecture

- Association loi 1901, les CAUE ont été créés suite à la loi sur l'architecture de 1977... bientôt 40 ans ! Nos missions recourent du conseil, tant aux collectivités territoriales qu'aux particuliers, de la formation et de la sensibilisation, pour promouvoir la qualité architecturale, paysagère et environnementale. À travers les compétences variées d'une équipe pluridisciplinaire, notre rôle est de donner à tous des clés de lecture et des outils aidant à la décision.
Dépassé de tout intérêt dans la maîtrise d'œuvre, et placé hors des circuits administratifs obligatoires, le CAUE propose des actions fortes d'une neutralité et d'une objectivité qui facilitent le dialogue, en s'adaptant au contexte local. -

Anne-Claire BERR, architecte
directrice du CAUE de l'Allier

**Vous avez un projet de rénovation ?
Vous avez un projet de construction ?**

Avant d'aller plus avant, pensez aux services offerts par votre CAUE :
un regard global sur les enjeux architecturaux de votre projet

Qui fait le Conseil d'Architectes d'Urbanisme et de l'environnement ?

Le CAUE 03, avec ses architectes, urbaniste et paysagiste, dispense gratuitement des conseils auprès de tout porteur de projet qui en fait la demande :
Un simple appel téléphonique,
Une prise de renseignements utiles nous permettant de bien vous orienter,
Un rendez-vous avec un professionnel de l'équipe s'organise dans les meilleurs délais, dans nos bureaux ou sur site.

De quelle nature peuvent être les conseils dispensés ?

Tous les questionnements en lien avec votre projet doivent trouver une réponse adaptée. Qu'ils relèvent du choix d'une implantation, d'un aménagement, de techniques de construction, de matériaux, de solutions économes d'énergie, des réglementations, des procédures d'instruction de permis de construire, de l'adéquation de vos moyens à vos attentes : tout doit être appréhendé dans sa globalité.

Limite vos demandes et vos attentes négatives ?

...le service qui vous sera apporté sera celui qui est le plus pertinent.

Pour accompagner votre réflexion, vous pouvez consulter, à notre adresse de Moulins ou de Vichy, de la documentation sous forme de revues, d'ouvrages, de fiches sur les matériaux.
Nos propres éditions sont téléchargeables sur notre site Internet : www.caeu03.com
Vous pouvez également faire découvrir les richesses de notre patrimoine départemental aux plus jeunes sur «Patrimoine 03 Junier», ou en utilisant les maquettes et jeux disponibles dans nos locaux de Moulins.

CAUE de l'Allier - Hôtel Rochefort - 12 cours Anatole France - 03000 MOULINS - 0470201160 - contact@caue03.fr
Permanence à la Maison de l'Habitat et de l'Énergie - Atrium - 37 avenue de Gramont - 03000 VICHY

Bien s'informer pour mieux se loger



Bénéficiaire de l'agrément ministériel, l'ADIL03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) assure depuis plus de 35 ans sa mission de conseil gratuit, complet et objectif auprès du public, des élus et des acteurs locaux de l'habitat.

Sa mission de service public est rendue possible grâce aux financements apportés notamment par le Conseil Départemental, l'Etat ou encore les Intercommunalités. Dans un contexte économique où se loger dans les meilleures conditions s'avère plus que jamais prioritaire, les informations dispensées par les juristes de l'ADIL03 s'avèrent précieuses.

Les conseils s'adressent aux locataires, aux propriétaires, aux accédant à la propriété et concernent l'ensemble des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat : **les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...) **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions ...) **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...) **la fiscalité immobilière** (crédit d'impôt, taxes, investissement locatif ...) **les diagnostics obligatoires** (plomb, performance énergétique ...) **les relations de voisinage** (mitoyenneté, servitudes ...) **l'urbanisme** (autorisations de construire ...) **Etc.**

Un site Internet (www.adil03.org) est également à la disposition des internautes, avec notamment la possibilité de consulter le guide des aides locales à l'amélioration de l'habitat et le fichier des offres locatives des professionnels de l'immobilier dans l'Allier.

Pour contacter gratuitement les juristes de l'ADIL03
 Permanence de Gannat : 14-16 allée des Tilleuls - Tél : 04.70.90.67.73
 Chaque Jeudi de 13 H 30 à 17 H
 Centre d'information situé à Vichy, 37 avenue de Gramont - Tél. 04.70.98.18.45

Sictom Sud Allier

INFOS SICTOM

Le SICTOM Sud-Allier collecte et traite les déchets ménagers produits sur la commune de ST PONT.
 Afin de trier facilement vos emballages ménagers à domicile, vous bénéficiez de bacs jaunes collectés toutes les 3 semaines.
 Si vous n'avez pas votre bac jaune, contactez-nous afin de convenir d'un rendez-vous.

Tous les papiers*

Emballages métalliques

Bouteilles et flacons plastiques

Cartons + briques

En vrac et vides

* Ne pas déchirer ni froisser les papiers avant de les trier

INTERDIT

DÉCHETTERIE

La déchetterie de CHARMEIL vous accueille du lundi au samedi aux Grands Champs - 06.84.83.96.04

Horaires d'hiver (du 1^{er}/11 au 29/02) : 8h30/12h et 13h30/17h

Horaires d'été (du 1^{er}/03 au 31/10) : du lundi au vendredi - 8h/12h et 14h/18h et le samedi - 8h/12h et 14h/17h

N° vert SICTOM : 0 800 831 628
 www.sictomsudallier.fr

Sictom Sud Allier

COLLECTE ENCOMBRANTS 2017

Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille** >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommier, matelas à ressorts
- >> Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage
- **Équipement électrique et électronique**
- >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...
- >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...

DATES DE COLLECTE

A ST PONT,
les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le JEUDI 11 MAI 2017

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire.

Le saviez-vous ?

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

Retrouvez-nos actus sur notre page SICTOM Sud Allier

N° vert SICTOM : 0 800 831 628
 www.sictomsudallier.fr

CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE

Un nouvel engin pour mieux répondre aux besoins opérationnels :

« la VLHRU » : Cette année le Centre de Secours a le privilège de bénéficier, en primeur dans le département, de l'arrivée d'un véhicule neuf dans sa remise. La VLHRU (Véhicule Leger Hors Route toute Utilité) est un châssis 4X4 Ford Ranger 2.2l. Équipé de 5 places assises et d'une cellule « matériels », cet engin mixte offre la double fonction de transporter les personnels mais également d'effectuer les missions diverses et de reconnaissance en secteur rural.



L'activité du Centre en 2016 : L'année 2016 s'est traduite par des épisodes climatiques intenses impactant sérieusement les populations du secteur. En effet, les précipitations importantes du printemps ont donné lieu à des paysages inondés inconnus de mémoire d'Espinassois sur la commune d'Espinasse-Vozelle comme dans d'autres villages alentours.

La situation de crise créée par un afflux d'appels simultanés, a suscité une importante mobilisation des sapeurs-pompiers et l'appui de renforts voisins. Malgré les moyens déployés, certains sinistrés ont dû patienter plusieurs heures avant l'arrivée des secours.

Les fortes chaleurs estivales ont ensuite provoqué plusieurs départs de feu plus ou moins conséquents sur notre secteur au moment même où plusieurs pompiers de notre Centre étaient mobilisés, avec d'autres, dans le Sud de la France.

En termes de secours aux personnes, c'est plus de 120 départs assurés cette année, soit environ 70% de l'activité (179 sorties au total). Les 30% restants étant partagés pour moitié d'interventions pour feu d'une part et de missions diverses (épuisement de locaux etc...) d'autre part.

Un effectif en légère augmentation... : Avec le départ d'un sapeur-pompier en 2016 et l'arrivée de 4 nouvelles recrues, le Centre de Secours compte aujourd'hui un effectif de 21 personnes (17 hommes, 4 femmes) âgés de 16 à 63 ans. Afin de répondre au mieux aux sollicitations de la population en journée via les appels « 18 », nous accueillons toutes nouvelles candidatures (sous réserve d'aptitude médicale) pour venir renforcer notre corps de sapeur-pompiers volontaires (permanence les vendredis de 18h30 à 20h00).

Remerciements : L'ensemble des sapeurs-pompiers ont été sensibles à l'accueil que vous leur avez réservé lors de leur passage pour la présentation de leur calendrier. Nous vous adressons à ce titre nos sincères remerciements.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

La Municipalité, avec le soutien de GROUPAMA, a mis en place un défibrillateur sur le parking de la salle polyvalente.

Une des conditions du partenariat de GROUPAMA était qu'un certain nombre de volontaires participe à la formation sur les gestes de premier secours. Ainsi, la Croix Blanche a dispensé cette formation dans de très bonnes conditions avec des «élèves» motivés !

S'il y a suffisamment de candidats, une nouvelle séance de formation sur les gestes de premiers secours sera organisée en 2017.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie.



COMMUNICATION

SITE INTERNET

Un nouveau site internet a été créé pour vous, avec le soutien de l' Association des Maires Ruraux de France (AMRF) en Juillet 2016.

Vous trouverez toutes les informations sur la commune et des détails pour toutes vos démarches administratives. Mis à jour régulièrement, il vous permet de connaître, entre autres, les horaires d'ouverture du secrétariat, les éventuelles fermetures exceptionnelles, les permanences et contacts des élus, ainsi que l'actualité des réunions et des travaux.

Pour y accéder il faut taper l'adresse complète suivante :

www.mairie-saint-pont.fr

Vous pouvez également adresser des messages à la mairie depuis cet espace.



PAGE FACEBOOK

Une page FACEBOOK « **Mairie St Pont** » est une autre façon simple et rapide de prendre des nouvelles de la commune, communiquer, vous informer de l'actualité et d'échanger entre Saint-Pontois.

Alors n'hésitez pas à « LIKER et PARTAGER » afin que le maximum de personnes prennent connaissance des activités de la Commune.

Évènements, manifestations , initiatives.



INFORMATIONS DIVERSES

AGENDA 2017

- VENDREDI 6 Janvier 2017 à 19 Heures : Vœux du Maire.
- LUNDI 8 Mai 2017 : Cérémonie de la Victoire de Alliés sur l'Allemagne nazie, la fin de la seconde guerre mondiale 1939/1945.
- JEUDI 11 mai 2017 : Collecte des Encombrants du SICTOM.
- VENDREDI 26 mai 2017 : Fête des Voisins à partir de 19h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 24 JUIN 2017 : Brocante organisée par le TENNIS CLUB.
- VENDREDI 14 Juillet 2017 : Fête Nationale , feux d'artifice , concours de pétanque du TENNIS CLUB.
- VENDREDI 11 Novembre 2017 : Commémoration de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale 1914/1918.
- SAMEDI 9 Décembre 2017: Repas des Aînés.
- VENDREDI 15 Décembre 2017: Marché de NOEL de la Coopérative Scolaire de SAINT PONT.
- SAMEDI 16 Décembre 2017 : Arbre de NOEL organisé par la municipalité.

La culture du respect

POMPES FUNÈBRES DABRIGEON
FUNERIS

des experts du funéraire
Engagement de confiance
contrat obsèques

Organisations complètes des obsèques 24h/24 - 7j/7

04 70 96 14 14

19, rue des Bartins - 03200 Vichy/Cusset
Lapalisse - Saint-Pourçain - Varennes/Allier
Gannat/Ébreuil - Moulins - Yzeure - Garnat-sur-Englèvre

Prévoyance obsèques Services funéraires Marbrerie

CULTUR'QUAD
Ventes Réparations Locations
Matériel espace vert et quad




5 avenue des portes occitanes
ZI du Malcourlet 03800 Gannat
Tel 04 70 90 03 86 Fax 04 70 90 05 07
Email : accueil@culturquad.com <http://www.culturquad.com>

MAISON CORDERO



BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR

61, GRANDE RUE
03800 GANNAT
Tel/Fax 04 70 90 20 13
Email : sarimerle0513@orange.fr



Maison Pouzadoux

Volailles de qualité

03800 Montaignet sur l'Andelot
Tél : 04 70 90 51 58
Fax : 04 70 90 55 74
Télex : 392 372



boulangerie pâtisserie artisanale



le fournil de vendat

claudine et michel delloue

047044420
6 rue des Santes 03110 vendat

Sarl Pépinières de Bois Monet
Philippe BIGNON



Planter sans vous planter

38 rue de la Vignouse
03110 CHARMEIL
pepinieres-suvergne.com



TRANSPORTS BONNAFOUX

ZI les Bats
03110 ST-RÉMY-EN-ROLLAT

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE

9, route d'Espinasse-Vozelle – 03110 SAINT-PONT

Tél : 04.70.90.52.02

E.mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr

Ouverture (secrétariat et bibliothèque) :

Le lundi et le mardi : de 13h00 à 18h00

Le mercredi : 9h00 à 12h00

Le jeudi et le vendredi : de 13h00 à 18h00

Site internet : www.mairie-saint-pont.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE GANNAT

1, place Fresnaye – 03800 GANNAT

Tél. : 04.70.90.10.38

www.bassin-gannat.com

CENTRE SOCIAL LA MAGIC

28, rue de la Chaume

03110 BROÛT-VERNET

Tél. : 04.70.58.20.68

ÉCOLE

9, route d'Espinasse-Vozelle

03110 SAINT-PONT

Tél. : 04.70.90.51.23

CABINET INFIRMIER

12, route de Broût-Vernet

03110 SAINT-PONT

Tél. : 07.82.54.53.02

MULTI-ACCUEIL « LES GALIPETTES »

10, allée des Tilleuls

03800 GANNAT

Tél. : 04.70.90.20.20

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

9, cours de la République

03800 GANNAT

Tél. : 04.70.90.06.69

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

TARIFS MUNICIPAUX

Location de la salle polyvalente

Pour les Saint-Pontois : **110 €** par jour, **180 €** pour le week-end

Pour les habitants extérieurs : **230 €** par jour, **330 €** pour le week-end

Chauffage : **50 €** par jour

Location du broyeur : **50 €** de l'heure déplacement compris.

Photocopie : **0,15 €** par copie

Concession au cimetière

1 concession simple : **100 €** 1 concession double : **200 €**

Columbarium

7 cases : 15 ans = **80 €** l'unité : 30 ans = **160 €** l'unité

50 ans = **230 €** l'unité

1 cavurne : durée perpétuelle = **230 €** l'unité

emplacement cavurne : durée perpétuelle = **100 €**

Garderie périscolaire

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 7 h 30 à 8 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 16 h 30 à 17 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant

de 17 h 30 à 18 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant



Branchement au réseau d'assainissement collectif

Pour une maison existant à la date de mise en service du réseau d'eaux usées et pour laquelle un assainissement autonome a déjà été réalisé : **550,16 €** (délibération du 30/03/2015).

Pour une maison construite postérieurement à la mise en service du réseau d'assainissement et pour une maison existant à la date de mise en service du réseau mais ne possédant aucun assainissement individuel : **2 200 €** (délibération du 11/04/2016).